

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

23^{ème} année - N° 4235 - Lundi 24 Octobre 2022 - Prix : 200 Fc

EMPLOI DES JEUNES :

L'UCCIA et la MDE s'engagent en faveur des jeunes



Emploi des jeunes objet d'une convention entre UCCIA et MDE.

JUSTICE

Abdallah Agwa « gracié »

LIRE PAGE 4

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 11 au 15 Octobre 2022**

Lever du soleil:

05h 39mn

Coucher du soleil:

18h 05mn

Fadjr : **04h 27mn**

Dhouhr : **11h 56mn**

Ansr : **15h 20mn**

Maghrib : **18h 08mn**

Incha : **19h 22mn**



FIN DE LA MISSION MAEP

Les comoriens sont attachés à l'unité nationale

Le processus d'évaluation ciblée du Mécanisme Africain d'Évaluation entre Pairs (MAEP) a pris fin le 21 octobre dernier. Avant de quitter Moroni, docteur Ousmane Mamadou Diallo et les membres de sa délégation ont rencontré le chef d'Etat pour un compte rendu. Le docteur Diallo a déclaré à la presse que la mission s'est parfaitement déroulée au niveau national, les observations sont faites après des multiples réunions consultatives entre les membres du gouvernement, la société civile et l'opposition.

Tout comme l'a souligné le locataire de Beit Salam lors de son allocution au lancement du processus d'évaluation, son combat est de promouvoir un dialogue inclusif entre tous les acteurs politiques et de la société civile, à réussir une paix durable, prévenir les conflits pour consolider les acquis. Et c'est dans cet aspect que la mission africaine séjournait dans le pays pendant 15 jours, dans le but d'étudier le phénomène des changements anticonstitutionnels afin

d'assurer la stabilité politique, une croissance économique, un développement durable et une intégration économique sous régionale et continentale à travers le partage d'expériences et le renforcement des meilleures pratiques.

Le vendredi dernier, la délégation africaine a rencontré le chef de l'Etat Azali Assoumani, pour un compte rendu. Le docteur Ousmane Mamadou Diallo a montré que la mission a rencontré toutes les parties prenantes dont les membres du gouvernement, la société civile et quelques membres de l'opposition dans les trois îles pour discuter des thèmes dont l'ordre constitutionnel, la légitimité de l'État par rapport au changement de régime, l'intégrité des élections démocratiques et puis les soulèvements populaires, et les interventions militaires découlant de changements anticonstitutionnels de régime, la modification de la Constitution etc. A travers ces rencontres, notre interlocuteur s'est réjoui d'une évaluation qui a touché son but qui consistait à extraire des données cruciales qui ont abouti à l'élaboration du rapport sur la gou-



vernance économique, et la responsabilisation du secteur public face aux effets des changements de régime.

Le rétablissement de l'ordre constitutionnel est un thème qui a animé surtout la mission lors de ses réunions avec les acteurs politiques du pays de l'accord de Fomboni dont il s'agit à titre de rappel d'un accord signé le 17 février 2001, sous les auspices de l'Union Africaine, de l'Union Européenne

et de l'OIF, devenu un accord-cadre pour la réconciliation aux Comores. Cet accord reste encore la référence et la base de notre stabilité politique retrouvée, même après les modifications et les adaptations opérées, au fil des années.

Pour rappel il s'agissait d'une évaluation diligentée par des experts africains dont le président Azali a donné son accord, pour participer à cette étude ayant pour objectif de faire une analyse com-

plète et objective des causes profondes des changements anticonstitutionnels de gouvernement et de partager l'expérience des Comores avec le reste du continent afin que le pays puisse répondre de manière appropriée aux défis auxquels le continent africain est actuellement confronté.

Dans ce contexte, le président Azali a jugé très importante la mission qui contribue à l'alerte précoce pour la prévention des conflits sur le continent qui préconise la mise en œuvre de la Charte africaine de la démocratie, et de la déclaration sur la démocratie, la gouvernance politique, économique et d'entreprise, comme arme contre le changement anticonstitutionnel. Selon le président, cette mission d'évaluation la volonté du gouvernement de poursuivre le combat pour la consolidation de la paix dans notre pays, au moyen d'un dialogue inclusif et responsable, devant garantir au peuple, un développement durable et soutenu.

Kamal Gamal

MISSION MAEP À ANJOUAN

"La centralisation tue l'équilibre entre les îles"

La Délégation du MAEP (Mission africain d'évaluation par les pairs) a rencontré les acteurs de la société civile de l'île après les autorités, lundi dernier à la Chambre de commerce de Mutsamudu.

Pour établir une atmosphère de paix au niveau politique, la Mission africaine d'évaluation par les pairs (MAEP) poursuit son périple dans le pays. Le 19 octobre dernier, la mission a rencontré à Moroni, les ténors de l'opposition, puis la Mouvance présidentielle dans le but de voir comment améliorer le climat politique au niveau du pays. Des discussions se sont également poursuivies du côté de Mohéli dont le rétablissement de la constitution 2001 était le thème central. De passage à Anjouan, elle a pris note des doléances sur l'égalité administrati-

ve. Ahmed Malidé, président du MOSC (Mouvement des organisations de la société civile), martèle contre le caractère monocole de l'actuelle assemblée nationale. « Aucun opposant n'y siège », déplore-t-il. Et lui d'ajouter que « sur la prise des décisions, Anjouan se voit souvent écartée ». Par ailleurs cet acteur de la société civile a déploré « la mise à mort prématurée de la commission anti-corruption ».

Quant à Mohamed Jaffar Abbas, président de Ndzouani Unie, il souligne que « cette opportunité qui nous a été donnée, c'est déjà un événement, si la MAEP est venue jusqu'ici ». Et d'ajouter : « Les Comores ne s'arrêtent pas uniquement à Ngazidja et on est convaincu qu'Anjouan n'est pas traitée équitablement avec les autres îles. On se bat pour la démocratie, on n'a pas droit de se réunir même dans une résidence privée ».


Pour les échanges, le MAEP a indiqué avoir pris en compte tous les plaidoyers. Il rendra compte et il poursuit son intervention en citant les missions et les objectifs de leur séjour dans l'archipel depuis une semaine. Le cas des Comores est pour eux une expérience particulière. A noter que les discussions ont beaucoup porté sur l'inégalité entre les îles.

L'assistanat de l'île d'Anjouan face à une assemblée nationale non représentative de toutes les forces politiques n'est pas normal, selon le MOSC.

Pour le représentant du MAEP, Dr Ousmane Diallo, chef de la mission MAEP dans l'archipel, les Comores ne sont pas comparables aux pays déchirés par les coups

d'Etats. « Pour nous, les Comores c'est un pays qui n'est pas un cas de rupture de la constitution par la violence, souligne-t-il. Nous sommes intéressés par l'expérience des Comores », tout en s'argumentant sur la tenue récente du dialogue national inter-comorien.

Nabil Jaffar



COOP-CA MECKMORONI
Société coopérative avec Conseil d'Administration MECK-MORONI
B.P 877, Moroni Route de la Corniche, Ngazidja –Union des Comores
Tel: (+269) 773 27 28 / (+269) 773 82 83

Avis de recrutement

Direction Exécutive Meck-Moroni
Sce. Ressources Humaines

La MECK-Moroni est une coopérative d'épargne et de crédit à but non lucratif dont l'objectif est la lutte contre la pauvreté en favorisant l'inclusion financière des plus modestes. Elle apparait aujourd'hui comme le leader de la finance solidaire en Union des Comores. En effet la Meck-Moroni a connu au cours des dernières années une croissance soutenue, portée par une proximité culturelle et géographique, une gouvernance démocratique et transparente, et des produits simples et accessibles au plus grand nombre. Dans le cadre du renforcement de son personnel, la Direction Exécutive de la Meck Moroni recrute sur concours :

- 01 Ingénieur(e) Informatique
- 01 Auditeur-trice Interne
- 01 Contrôleur(e) permanent
- 01 Chargé(e) d'études
- 01 Chargé(e) d'affaires Finance Islamique

Les avis de recrutement détaillés sont consultables sur www.meck-moroni.org/opportunités et sur la page Facebook Meck Moroni Officiel. Ils précisent les acti-

vités, les compétences, l'expérience, les pièces à fournir et les qualifications requises.

Dépôts des dossiers :
Les dossiers des candidatures doivent être adressés à la Directrice Exécutive, sous pli fermé portant la mention : « Recrutement + (poste à pourvoir) Exemple : « Recrutement Contrôleur Permanent »

**** Date limite** le mercredi 02 novembre 2022 à 14h00mn

**** Lieu :** Service Administratif/Ressources Humaines de la Meck-Moroni

- Direction Exécutive de la Meck Moroni – Hankounou **Tel : 773 27 28**

N.B

- Tout dossier incomplet ou déposé après la date limite ne sera pas examiné.
- Tout dossier déposé ne pourra nullement être retiré.
- Toutes les étapes de sélection vont se dérouler aux Comores.
- Seuls les candidats retenus seront contactés.
- Les candidats doivent être de nationalité Comorienne.



Ousmane Diallo chef de mission MAEP aux Comores.

EMPLOI DES JEUNES :

L'UCCIA et la MDE s'engagent en faveur des jeunes

L'Union des chambres de commerce (Uccia) et la Maison de l'Emploi (MDE) ont signé samedi 22 octobre, une convention de partenariat. L'objectif est de travailler ensemble, afin d'appuyer les jeunes à créer leur propre activité. Mais, aussi de bien les orienter dans leur insertion professionnelle.

La Maison de l'emploi (MDE), est une institution paritaire gérée conjointement par l'Etat et les partenaires sociaux, organisations patronales et syndicats de travailleurs. Cela dit, la MDE a besoin de partenariat pour réaliser efficacement sa mission qui consiste à aider et orienter les jeunes à créer leurs entreprises. Et c'est dans cette optique que l'Union des chambres de commerce (Uccia) et la MDE ont signé ce samedi 22 octobre, une



UCCIA et MDE signent un partenariat pour l'emploi des jeunes.

convention qui scelle leur partenariat. Ces deux institutions se sont mis d'accord pour travailler ensemble, afin d'aider les jeunes à créer leur

propre activité. Mais, aussi de bien les orienter dans leur insertion professionnelle.

« C'est un honneur pour les deux

parties. Pendant des mois de travail et de concertation, nous y sommes enfin arrivés. Aujourd'hui, nous allons signer cette convention qui nous permettra de travailler ensemble afin d'améliorer et faciliter les jeunes dans leur projet. Cela, permettra aussi d'apporter un grand soutien au développement professionnel et l'insertion des jeunes », avance Chamssoudine Ahmed président de l'UCCIA.

Selon le directeur des opérations à UCCIA, cette convention a été en étude durant des mois avant d'être signée. « Nous avons eu des échanges et des travaux techniques avec les responsables de la MDE. Il a été nécessaire de comprendre d'abord l'importance de cette convention et le défis à relever. Et tous les constats nous ramènent toujours à travailler ensemble, car en faisant une analyse,

les deux institutions ont les mêmes buts. Nous allons travailler ensemble dans le but d'apporter le soutien aux jeunes, afin de les aider à créer leurs propres activités et les orienter sur l'insertion professionnelle », indique-t-il.

De son côté le directeur de la MDE Said Hassani a remercié l'UCCIA pour avoir accepté ce partenariat. « On nous a confié une mission qui n'est pas du tout facile. Nous sommes conscients que notre mission est de soutenir, et aider surtout orienter les jeunes à décrocher un boulot. Tout le monde sait que la fonction publique est très saturée et on ne peut plus y accéder. Il faut faire en sorte de trouver une solution pour que les jeunes femmes et garçons puissent créer leur propre entreprise ». conclut-il.

Nassuf Ben Amad

MISSION DU MAEP

L'ordre constitutionnel discuté avec l'opposition

Pour rétablir une atmosphère de paix au niveau politique, la Mission africaine d'évaluation par les pairs (MAEP) a continué à s'entretenir avec les acteurs sociaux et politiques du pays. Le 19 octobre dernier, elle a rencontré à Moroni, les ténors de l'opposition, puis ceux de la Mouance présidentielle, dans le but de voir comment améliorer le climat politique au niveau aux Comores. Des discussions qui se sont également poursuivies à Mohéli et Anjouan.

En tournée aux Comores depuis presque deux semaines, dans le cadre d'une évaluation basée sur la situation socio-économique des citoyens dans le but d'examiner le niveau de l'économie du pays, la mission africaine s'intéresse par ailleurs au rapport entre le gouvernement et l'opposition en ce qui concerne le volet politique. L'objectif de la venue d'Eddy Maloka et ses collègues étant d'étudier les problèmes politiques et économiques pour apporter des solutions en vue de prévenir le risque des changements anticonstitutionnels. C'est dans cette optique qu'a

près des rencontres avec les membres du gouvernement, la mission s'est également rapprochée de l'opposition pour discuter au sujet de la gouvernance politique. A Mohéli, la mission a procédé à des réunions consultatives au cours desquelles, la délégation a rencontré le M17 (un mouvement préconisant le rétablissement de la Constitution de 2001) mais aussi à Moroni avec les membres de la mouvance présidentielle et des partis d'opposition.

Cette mission d'experts qui vise à promouvoir un climat politique apaisé dans le pays ne limite pas ses réunions. Avec la mouvance présidentielle et l'opposition, elle a abordé des thèmes comme l'ordre constitutionnel et la légitimité de l'Etat par rapport au changement de régime, l'intégrité des élections démocratiques et les soulèvements populaires, ainsi que les interventions militaires découlant de changements anticonstitutionnels de régime. Selon Ousmane Mamadou Diallo, les discussions ont pour but d'atteindre la stabilité et le développement.

A Mohéli, la mission a rencontré le M17 qui a le rétablissement de la constitution de 2001. La poursuite



de ses réunions consultatives a pour but d'extraire des données cruciales à l'élaboration du rapport d'évaluation pour favoriser la gouvernance économique et la responsabilisation du secteur public face aux effets de changements de régime.

Ainsi, la mission veut établir la gouvernance démocratique, poli-

tique, économique et des entreprises et autres instruments pertinents, afin de promouvoir la démocratie et le développement socio-économique sur l'étendue du continent. La troisième édition du Rapport sur la Gouvernance en Afrique, le RGA-2023, est conçue pour se concentrer sur les changements anticonstitu-

tionnels de gouvernement (CAG) suite à la soumission de S.E Julius Maada Bio, Président de la Sierra Leone et Président du Forum des Chefs d'Etat et de Gouvernement du MAEP.

Kamal Gamal

AFFAIRE MAOULID DE MBENI :

12 personnes placées en détention provisoire

Au total 12 personnes sont placées en détention provisoire à la prison de Moroni dans l'affaire des émeutes de Mbeni. Elles sont poursuivies pour cinq chefs d'accusation, notamment incendie volontaire de maisons d'habitation et d'autres édifices, destruction volontaire de biens, association de malfaiteurs, opposition à l'autorité du régime et rébellion.

Aux moins 15 personnes ont été déférées devant le juge d'instruction jeudi 20 octobre dernier dans l'affaire des échauffourées du chef-lieu de Hamahamet, Mbeni, le 12 octobre dernier entre jeunes et forces de l'ordre. Douze prévenus ont été placés détention provisoire à la maison d'arrêt de Moroni. Ces derniers sont poursuivis pour incendie volontaire

de maisons d'habitation et d'autres édifices, destruction volontaire de biens, association de malfaiteurs, opposition à l'autorité du régime et rébellion.

Pour mémoire c'était le 12 octobre dernier que la ville de Mbeni a connu une fin de journée très agitée après la dispersion musclée des participants à une cérémonie interdite de « Maoulid Nabawi » par un arrê-

té du ministère des affaires islamiques. Durant plusieurs jours, la ville a été coupée du reste de l'île de Ngazidja, quadrillée par l'armée, dans un climat tendu, suite aux actes de vandalisme et de brutalité. Environ neuf maisons et trois voitures ont été incendiées. Une vingtaine de personnes ont été blessées dont douze par balles, selon plusieurs sources concordantes dans

une altercation entre les jeunes et les militaires. Plus d'une centaine de personnes ont été arrêtées dont 90 sont libérées après leur garde à vue au camp militaire de M'dé. Un timide retour à la normale est observé ces derniers jours.

Andjouza Abouheir

JUSTICE

Abdallah Agwa « gracié »

Condamné à 5 ans de prison dont 4 ferme pour « atteinte à la sécurité publique », l'ancien responsable de la radio La Baraka Fm Abdallah Abdou Hassan alias Agwa a été « gracié de la totalité de la peine » par le chef de l'Etat Azali Assoumani.

La nouvelle a été annoncée samedi 22 octobre dernier en début d'après-midi, par décret du Chef de l'Etat. Le militant de Daoula ya haki et lanceur d'alerte Abdallah Abdou Hassane, célèbre sous son pseudonyme Agwa a été « gracié de la totalité de la peine ». Une bonne nouvelle pour les proches et amis de ce militant dont la santé physique s'était détériorée en milieu carcéral. Ses avocats avaient estimé que le verdict rendu le 21 juin 2021 était « particulièrement lourd et inattendu ». En effet, cet ancien responsable de la radio La Baraka Fm a été condamné à une peine de 5 ans de prison dont 4 fermes, à l'issue de son procès. Il a été accusé de « manœuvres de nature à

compromettre la sécurité de l'Etat » par le tribunal de Moroni.

L'opinion publique, la société civile, avocats et opposition avaient crié à l'injustice. Un verdict sévère par la légèreté des faits reprochés au prévenu que par le rapport complètement asymétrique qu'il y avait entre le réquisitoire du parquet de la République qui avait demandé 2 ans de prison dont 1 ferme, et la décision du juge. Pour mémoire, Agwa a été arrêté suite à une manifestation qui n'avait mobilisé qu'une poignée de personnes au marché de Volo volo de Moroni, et rapidement dispersée par les forces de l'ordre.

Le président Azali a gracié le même jour de la totalité de la peine Salim Said Ali alias Merna. Ce dernier était condamné à une peine d'emprisonnement de sept ans ferme par la cour de sûreté de l'Etat, à l'issue de ses audiences de mars 2022 tenues au tribunal de Mutsamudu à Anjouan.

Andjouza Abouheir



Image d'illustration

SOCIÉTÉ :

Un moniteur d'auto-école accusé d'agression sexuelle

Une jeune fille de 23 ans serait victime d'agression sexuelle, attouchement et harcèlement de son moniteur. Ce dernier est placé actuellement en mandat de dépôt à la maison d'arrêt de Moroni.

L'affaire fait écho sur les réseaux depuis la révélation de l'ONG Hifadhu sur sa page Facebook le 19 octobre dernier. Selon les informations de la brigade des mœurs de Moroni, il s'agit d'une affaire qui concerne deux adultes et déjà en instruction chez le juge. Une jeune fille de 23 ans, élève d'auto-école a déposé plainte en ce mois d'octobre contre son moniteur d'une quarantaine d'années pour agression sexuelle, attouchement et conduite déplacée. « La jeune fille a expliqué les faits, nous avons cherché le présumé cou-

pable, nous l'avons auditionné et avons confié l'affaire à l'appareil judiciaire. À l'heure où je vous parle, l'accusé est placé en mandat de dépôt », annonce le commissaire Darouche Ahmed.

Sur ce même sujet, l'ONG Hifadhu fait état de plusieurs victimes. Dans leur cri d'alarme, l'organisation de lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants explique que le présumé opère de la même manière et a des techniques bien précises. « Plusieurs jeunes femmes entre 20 à 25 ans déclarent être victimes de harcèlement verbal, physique et attouchement sexuel. Selon ses victimes, le présumé coupable opère de la même manière pour atteindre ses objectifs. Il choisit ses victimes selon leur sexe, interdit de porter de pantalon durant les cours et les obligerait à mettre un

objet entre les cuisses (bouteilles, cassette vidéo ...) pour éviter soi-disant que les jambes se touchent et perturberaient la conduite », lit-on

dans leur page. Avant de s'interroger : « avons-nous affaire à un prédateur sexuel ? Surtout que son activité ne serait probablement pas déclai-

rée ». L'ONG appelle les autres victimes à briser le silence car c'est la meilleure des solutions.

Andjouza Abouheir



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité - Développement



MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE




Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier (P166193)

APPEL D'OFFRE INTERNATIONAL POUR LA MISE EN PLACE D'UN RESEAU DE TELE-COMMUNICATION INTERBANCAIRE ET L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN DATA CENTER MODULABLE

AAOI N°:03/PADSF/2022/BCC/AO

Additif N°4

Date de l'avis :20 Octobre 2022

1. Date limite de dépôt des offres

La date limite de dépôt des offres initialement prévue pour le **Mardi 25 Octobre 2022 à 10 heures (GMT +3)** est reportée au **Lundi 07 Novembre 2022 à 10 heures (GMT +3)**.

Les dates de validité des différents documents (offres, caution, ...) sont alignées sur la nouvelle date de dépôt des offres.

2. Date d'ouverture des plis

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique, le **Lundi 07 Novembre 2022 à 10 heures 30 min (GMT+3)** à la salle de formation, 2ème étage du nouveau bâtiment de la Banque Centrale des Comores - Projet d'appui au Développement du Secteur Financier, Place de France, BP 405 Moroni – Union

des Comores, Tel : (00 269) 763 12 22 -773 10 02 poste 171, Email : Housna.UGP@banque-comores.km – Anfifa.UGP@banque-comores.km en présence des soumissionnaires qui souhaiteraient y assister. Toute offre arrivée après l'expiration du délai de remise des offres sera retournée sans être ouverte, aux frais des soumissionnaires concernés.

3. Date limite de demande de complément d'information

Le soumissionnaire souhaitant des éclaircissements sur les documents devra contacter l'acheteur, par écrit, à l'adresse ci-dessus, **au plus tard le Vendredi 28 Octobre 2022**. Toute demande d'éclaircissement arrivée après l'expiration des délais sera pas considérée.

Housna THABIT

Numéros utiles

<p>Police Moroni: 764 46 64 Fomboni: 772 01 37 Mutsamudu: 771 02 00</p> <p>Gendarmérie Moroni: 764 49 92 Fomboni: 772 01 37 Mutsamudu: 771 02 00</p> <p>Immigration Ngazidja: 773 42 86 Anjouan: 771 01 73 Mohéli: 772 01 37</p> <p>Aéroport Hahaya: 773 15 95 Ouani: 771 07 31 Mohéli: 772 03 71</p> <p>HÔTELS & RESTAURANTS : Le Select 773 00 31</p>	<p>Port maritime Moroni: 773 00 08 Mohéli 772 02 57 Anjouan: 771 01 43</p> <p>Hopitaux Moroni: 773 25 04 Fomboni: 772 03 73 Mutsamudu: 771 00 34</p> <p>Banques BIC: 773 02 43 Eximbank: 773 94 01 Banque centrale: 773 10 02 SNPSF: 773 43 43 Meck: 773 36 40</p> <p>MAMWE Moroni: 773 48 00 Mutsamudu: 771 02 09 Fomboni: 772 05 18</p>
--	---

BASKET-BALL AFRICA LEAGUE :

Des débuts timorés pour Djabal Basket

Le 16 novembre prochain, les qualifiés des 6 groupes de la première phase des qualifications se retrouveront en Afrique du Sud pour le deuxième tour et pour essayer de décrocher une place pour faire partie des 16 qualifiés pour le tournoi final.

Il n'y a pas eu de miracle au stade de Mahamasina lors du premier match du champion des Comores Djabal Basket pour son entrée en lice dans le cadre du tournoi qualificatif pour la Basketball Africa League. Face au champion de Madagascar (COSPN), l'équipe de la police nationale malgache, les verts d'Ikoni ont pris l'eau de partout. Pris dans la gorge dès l'entame de la rencontre, les champions comoriens n'ont jamais pu retrouver leur jeu fait de transition et une explosivité dans les phases d'attaques.

Si durant le premier quart-temps (26-14) ils ont maintenu l'espoir d'un possible sursaut, le 12 dernières minutes avant la mi-temps a été fatale pour les comoriens. La vitesse des malgaches et leur précision devant le cercle a énormément fait de mal à leurs adversaires. Confondant vitesse et précipitation, les comoriens ont accumulé les per-

tes de balles qui ont fait l'affaire des malgaches qui ne se sont pas fait prier pour punir les champions des Comores. Les pertes de balle répétées et une statistique famélique (2 tirs à trois points en première mi-temps) sur les tirs extérieurs ont complètement eu raison de la volonté affichée par les comoriens tout au long des ces 24 premières minutes. Côté malgache, la précision au tir et une présence accrue dans la raquette ont fait la différence.

La deuxième mi-temps fut une balade de santé pour le champion de Madagascar mais aussi une longue descente aux enfers pour nos ambassadeurs. De 19 points (54-35) à la mi-temps, le score a vite grimé pour s'établir à 30 points de différences (76-46) à la fin du troisième quart de temps avant de finir à 110-58, soit 52 points d'écart. Avec ses 26 points et 6 passes, l'ailier fort prêté par le GNBC au champion de Madagascar Elly

Randriamampionona a contribué en grande partie dans cette défaite des verts, la ferveur des supporters du palais des sports de Mahamasina a fait le reste.

Pour le match du samedi contre les kenyans de Ports-Authority, la non plus les champions des



Comores n'ont fait aucune illusion. Défait 120-37, les Ikonien ont appris ce que le haut niveau continental mais, à coup sûr ils reviendront plus forts que jamais dans les années à venir. Pour la finale de ce tournoi de qualification, le régional de l'étape le COSPN va tenter d'obtenir sa qualification pour le deuxième tour qui se jouera à partir du 16

novembre à Johannesburg contre KPA, le champion du Kenya. En deux rencontres, les champions des Comores ont encaissé 230 points pour ne marquer que 95 points, c'est pour l'écart qui existe entre nos clubs et les clubs de niveau moyen sur le continent africain.

AS Badraoui

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
Toufé Maecha
Rédaction
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
A.O. Yazid
Andjouza Abouheir
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar
Riwad
A Bardraoui
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
Mohamed Said Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45



EXPERTISE FRANCE RECRUTE UN.E ASSISTANT.E CHARGE.E DES MOYENS GENERAUX

Intitulé du poste : Assistant.e chargé.e des moyens généraux

Lieu d'affectation : Moroni avec d'éventuels déplacements à Anjouan et à Mohéli

Durée : 1 an renouvelable (sous réserve d'une période d'essai probant d'un mois pour la première année)

Ancrage du contrat de travail : société de portage

Date de prise de fonction envisagée : le plus tôt possible

Date limite de réponse : 30/10/2022

MISSIONS

- Superviser les prestations de nettoyage et s'assurer de la qualité des prestations
 - Accueillir et orienter les visiteurs
 - Superviser les prestations de gardiennage
 - Assurer l'effectivité des services courants du service (électricité, eau, téléphone, internet)
 - Effectuer les petits achats
 - Gestion des stocks
- Cette liste n'est pas exhaustive

PROFIL RECHERCHÉ

- Diplôme de niveau Baccalauréat (ou BEPC ?) ou équivalent ;
- Capacité de travail complète en français ;
- Bonne connaissance du service de messagerie électronique ;
- Bonne connaissance d'Excel et de Word
- Bon relationnel

- Expérience de 2 ans dans des tâches comparables;
- Expérience avérée en organisation
- Expérience en gestion des stocks d'articles et de produits
- Expérience avérée en supervision

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les candidatures (CV actualisé et signé et lettre de motivation) doivent être envoyées à l'adresse mail suivante : rh.comores@expertise-france.fr avec pour objet : « *Assistant.e en charge des moyens généraux* »

Sans réponse de notre part dans un délai de d'un (1) mois, veuillez considérer que votre candidature n'a pas été retenue.

Les candidat(e)s intéressé(e)s par cette opportunité sont invité(e)s soumettre leur dossier dans les meilleurs délais, Expertise France se réservant la possibilité de procéder à la présélection avant cette date.

Le processus de sélection des manifestations d'intérêt se fera en deux temps :

- Dans un premier temps, une liste restreinte sera établie librement par Expertise France.
- Dans un deuxième temps, les candidate(e)s sélectionné(e)s pourront être convié(e)s à un entretien.

Une version détaillée de l'offre peut être communiquée sur demande à l'adresse : rh.comores@expertisefrance.fr

MAISON DE L'EMPLOI :

Quelle stratégie pour soutenir et orienter les jeunes ?

La Maison de l'emploi a organisé un atelier jeudi dernier portant sur les initiatives à résultats rapides qui doivent être mises en œuvre dans le cadre de son plan stratégique de développement.

Le jeudi 20 octobre dernier, la Maison d'emploi (MDE) a organisé un atelier portant sur les initiatives à résultats rapides qui doivent être mises en œuvre dans le cadre de son plan stratégique de développement. Le but est d'améliorer ses travaux afin de pouvoir apporter son soutien et d'orienter les jeunes. « Le plan stratégique de développement de la MDE est le fruit d'un travail collectif effectué en deux étapes, lors d'une phase de diagnostic et d'une phase construction. A ce titre, les consultants tiennent à saluer l'engagement de l'équipe de la MDE et sa participation active au processus, ainsi que celle de ses partenaires, notamment le gouvernement, à travers la participation de la DNTE, l'UGP « facilitation Emploi », l'assistance technique, les partenaires sociaux, travailleurs et patronat, les programmes de coopération connexes, l'INSEED et l'université des Comores. Ce plan stratégique doit ainsi être considéré comme un outil



de travail pour la MDE, équipe exécutive comme conseil d'administration. Cet outil pourra être évolutif, s'adaptant à l'évolution du contexte et à la progression des changements », explique Bruno Cambier, assistant technique du projet « Facilité emploi ».

Le diagnostic effectué durant la première phase de la mission a permis d'identifier trois orientations prioritaires autour desquelles s'articule le plan stratégique de développement de la MDE mais ce dernier s'est focalisé surtout sur la troisième orientation qui sert à faire de la

MDE un véritable centre de ressources, ouvert à tous ses publics. « Cet objectif touche à la fois à la question des principes d'action, être au service de son public, et celle de son fonctionnement, c'est-à-dire de se donner les moyens organisationnels, spatiaux (hostilité des lieux) et

humains pour répondre à ce principe », indique-t-il.

Et d'ajouter : « Cette journée nous aurons des travaux très techniques. On a réuni tous les collègues, chacun va donner son avis, sachant qu'il y a des pistes qui ont été définies dans le plan de développement. En fait la vision qui est proposée par ce plan, c'est de mettre en place un conseil d'administration tripartite dans un sens de concertation où chacun peut aussi peser. Et que la MDE soit une institution incontournable en matière de production de connaissances sur l'emploi aux Comores, ainsi que d'orientation et d'insertion professionnelle qui sont les deux rôles majeurs de la MDE ».

De son côté, le directeur de la MDE Said Hassane, a montré que l'atelier permettra de renforcer la capacité administrative de la MDE. « Nous allons travailler sur une base technique. Le but est de faire améliorer les travaux de l'administration de notre institution, afin qu'elle puisse en retour apporter son soutien en termes d'orientation et d'insertion professionnelle aux jeunes », conclut-il.

Nassuf Ben Amad



UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement



MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE

Secrétariat Général

Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGF)

Unité de Gestion de Projet (UGP)

N° CKM 1107 01 R/CKM 11 07 02 S

Avis d'Appel d'Offres (AAO)

Date de lancement : 17 octobre 2022

Avis d'Appel d'Offres No: AON/2022/01/PAGF/ Véhicule-AGID

Ce Dossier d'appel d'offres (DAO) vise l'achat et livraison de 3 véhicules de service pour le service de recensement AGID. Le **Ministère des Finances, du Budget et de Secteur Bancaire** a reçu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le coût du Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGF). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre de l'acquisition d'un véhicule de service pour l'Unité de Gestion du Projet. Le Ministère des Finances, du Budget et de Secteur Bancaire à travers le PAGF invite maintenant les fournisseurs à soumettre leurs offres pour les Fournitures décrit dans l'Annexe 1 : Exigences de l'Acheteur, joint à ce DAO.

Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'Appel d'Offres dans les bureaux de l'**Unité de Gestion de Projet (UGP)** du projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGF), **Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire, Place de l'Indépendance**.

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être obtenu en version numérique, gratuitement, ou acheté en version papier par les candidats sur demande écrite au service mentionné ci-dessus.

sous et moyennant un paiement d'un montant non remboursable de « **Dix mille francs (10 000) Francs comoriens** ».

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au **plus tard le 17 Novembre 2022 à 11 heures 00 min** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant au moins égal à : six cent mille francs (**600 000 KMF**) comoriens

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, **le 17 novembre 2022 à 14 heures 30 min** dans les bureaux du Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGF)

Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire
Place de l'Indépendance
Mr Ahamada AliMmadi, Coordonnateur PAGF
BP 324- Tél. (269) 332 60 09

Adresse mail : coordination.pagfcomores@gmail.com et coordon.pagfcomores@gmail.com

Les offres doivent être valides pendant une période de 120 jours suivant la date limite de dépôt des offres.